

Discours du Saint-Père à l'Ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance

06.07.1998

Alle ore 11.00 di questa mattina Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali, S.E. il Signor Thierry Muûls, Ambasciatore del Belgio presso la Santa Sede.

Pubblichiamo di seguito il discorso del Santo Padre al nuovo Ambasciatore nonchè i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Thierry Muûls:

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est particulièrement agréable d'accueillir Votre Excellence au Vatican à l'occasion de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi Albert II L'accrédite auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique.

J'ai été sensible, Monsieur l'Ambassadeur, aux paroles déférentes que vous venez de m'adresser, manifestant votre désir de poursuivre dans la continuité les relations profondes qui unissent le Siège apostolique et la Belgique. En me souvenant de la récente visite faite à Rome par votre Souverain, je vous saurais gré de Lui redire ma joie de L'avoir reçu et de Lui exprimer mes vœux fervents pour sa personne, pour la famille royale, pour les membres du gouvernement et pour l'ensemble du peuple de Belgique. Je demande au Seigneur d'accorder à vos compatriotes de vivre dans une société où règnent un esprit de solidarité et de fraternité, grâce aux efforts harmonieux et conjugués de tous.

Vous avez souligné l'attention des Autorités de votre pays au respect fondamental de la dignité de l'homme et des peuples dans les affaires parfois délicates en matière de politique intérieure ou de politique étrangère. Dans sa doctrine sociale, l'Église ne cesse de rappeler que la conduite des affaires publiques doit mettre l'homme au centre des décisions de ceux qui ont la charge de gouverner; le progrès ne peut se faire au détriment des personnes et des peuples, ni du développement humain authentique; on comprend aujourd'hui qu'une société, sur le plan national ou international, qui est totalement placée sous le primat du politique ou de l'économie, c'est-à-dire une "pure accumulation de biens et de services, même en faveur du plus grand nombre, ne suffit pas pour réaliser le bonheur humain" (*Sollicitudo rei socialis*, n. 28). L'attention à chaque personne et à chaque peuple fait partie des éléments fondamentaux de la vie publique.

C'est aussi dans cet esprit que l'ensemble des pays européens doit s'engager toujours davantage et de manière concertée pour résoudre des questions essentielles qui relèvent de la coopération internationale. Les différentes nations du continent ont en particulier à faire face à la grave situation des Balkans; elles devront collaborer de manière étroite pour la résolution de ce conflit, afin que les réfugiés et les personnes

déplacées puissent retourner dans leurs lieux d'origine, que la liberté de mouvement soit accordée à tous, qu'une aide soit donnée pour la reconstruction des maisons d'habitation et des édifices publics. Plus globalement, l'Europe est appelée à encourager et à soutenir fermement la réconciliation entre les peuples de la région, et à participer au développement économique de pays que les conflits ont largement affaibli. La paix est au prix d'une action commune et solidaire de toutes les nations partenaires d'un continent, ce qui ne manquera pas d'affermir les liens entre les pays, avec le soutien de la communauté internationale.

Vous venez de donner quelques caractéristiques de la société belge, constituée de différentes confessions religieuses et de différentes cultures, qui sont appelées non seulement à coexister, mais encore à intensifier leur dialogue et leurs collaborations, pour édifier ensemble une société unique aux multiples visages. Pour les responsables, l'enjeu primordial consiste donc à proposer un modèle social qui permette de faire vivre ensemble plusieurs communautés, dans le respect des spécificités, mais avec le souci que toutes les personnes concourent à l'édification de la communauté nationale, fondée sur les valeurs humaines, spirituelles et morales essentielles de son patrimoine, au-delà des intérêts particuliers. De nombreux Belges, particulièrement touchés par des événements douloureux, ont voulu que les personnes soient mieux protégées, parce que la vie humaine est la valeur primordiale et inaliénable. Afin de répondre à cette demande légitime, ainsi que pour adapter les structures à la situation du moment et pour remplir leur mission de façon plus appropriée auprès de l'ensemble des habitants de la Belgique, les Autorités de votre pays ont souhaité redonner confiance aux citoyens, grâce à des réformes des institutions fédérales et locales; la confiance dans les personnes et les institutions est en effet un des éléments essentiels de la vie démocratique. Dans ce domaine, les élus et ceux qui ont un emploi dans la fonction publique ont un rôle déterminant. Ils sont appelés à faire triompher les valeurs morales, comme le souci du bien commun, l'équité, la justice, la solidarité et la probité, et à remplir un service désintéressé à l'égard de tous leurs compatriotes. Je tiens à saluer ici les décisions courageuses prises par les dirigeants du pays et le travail humble et caché des hommes et des femmes qui sont au service de tous leurs frères.

Les Gouvernants sont invités à porter une attention renouvelée à la jeunesse, à prendre soin de son insertion dans les réseaux sociaux et économiques, pour ne pas augmenter la marginalisation d'un nombre croissant de jeunes et pour que ne se développent pas, en particulier dans les villes et dans les banlieues, des formes exacerbées de violence et de délinquance, qui rendraient fragiles les rapports sociaux et les relations entre générations. De même, la famille, en tant que cellule de base et structure essentielle de la société, doit être privilégiée dans les décisions politiques et économiques. Les parents, père et mère, remplissent auprès de leurs enfants une mission sociale de premier plan. Ils ont en charge leur éducation morale et civique; pour la remplir correctement, ils ont besoin d'être soutenus et épaulés par les dirigeants.

Dans les domaines de l'éducation, de la famille et de la santé, dans lesquelles elle a une longue expérience, ainsi que dans tous les autres domaines de la vie sociale dans lesquels les fidèles sont engagés aux côtés de leurs frères, l'Église catholique en Belgique entend participer pleinement à la démarche nationale, dans un esprit de dialogue et de collaboration avec tous les hommes de bonne volonté et avec le rôle spécifique qui est le sien. Je profite de votre présence au Vatican pour saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, les évêques et l'ensemble des catholiques

de Belgique. Je connais leur profond attachement à leur pays et je les encourage dans leur vie ecclésiale, afin qu'ils manifestent par leurs paroles et par leurs actes les valeurs spirituelles, morales et humaines essentielles.

Au moment où commence votre mission de Représentant du Royaume de Belgique auprès du Siège Apostolique, alors que vous avez exprimé votre satisfaction d'avoir été appelé à cette nouvelle fonction, je vous offre mes vœux les meilleurs. Je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs un accueil chaleureux et une compréhension attentive.

Sur Sa Majesté le Roi Albert II et sur la famille royale, sur le peuple belge et sur ceux qui ont en charge les destinées du pays au seuil du troisième millénaire, sur Votre Excellence et sur ses proches, sur le personnel de l'Ambassade, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.